

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 24 MARS 2017

Date de convocation : 17 mars 2017

## L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des dossiers en cours :
  - logements seniors
  - réhabilitation du bien immobilier sis 7, place du Héraut : présentation de l'avant-projet
- Vote des subventions 2017
- Voirie
- Extension du local commercial de la supérette
- Présentation du Contrat Vendée Territoires 2017-2020
- Point sur la commune nouvelle
- Permis d'aménager et étude d'impact concernant le projet de lotissement de la SARL KRISTENSEN MERVENT : le rapport d'enquête, les conclusions et avis du commissaire enquêteur
- Régie cantine scolaire : cautionnement
- Programme " Eco-PASS " 2017
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, LARDY Jackie, AUGUIN Denise, COLAS René, PICARD Claude, BOBINEAU Marinette, BELOUIN Jacky, ROYER Stéphanie, SPENNATO Fabienne, ALLETRU Sonia, BONNEAU Stéphane.

Secrétaire de séance : PICARD Claude.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 24 février 2017.

## **1 – SUIVI DES DOSSIERS EN COURS**

### **♦ Logements seniors**

Deux maisons vont sortir de terre avant les autres pour une simple question de place.

Pour le préau : se rapprocher de Vendée Logement.

Amélioration du vieux mur : crépis.

Le muret jouxtant la propriété de Mme SERRUAU (anciennement maison de Monsieur SUZE André) va être entièrement repris.

Un panneau va être installé avec un numéro pour les réservations. Les réservations reçues en mairie seront transmises à Vendée Logement.

### **♦ réhabilitation du bien immobilier sis 7, place du Héraut : présentation de l'avant-projet**

Les plans de l'avant-projet réalisés par MB Architecte de Pouzauges sont présentés au Conseil Municipal.

Au niveau de la voirie : les places de stationnement se trouvent augmentées et un rond-point est proposé au niveau de l'entrée du parc de la mairie ce qui améliorera la circulation dans le chemin des Douves. Concernant le bien immobilier sis 7, place du Héraut : il est proposé de le démolir et de reconstruire un autre bâtiment. Le plan de la façade proposé ne fait pas l'unanimité : à revoir.

Monsieur le Maire propose dans un premier temps de lancer un appel d'offres pour le choix du Maître d'Oeuvre et de se renseigner sur les différentes possibilités de financement auprès du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes.

Les infirmières de Foussais ont été reçues le 24 mars 2017 en mairie. Elles ont effectué les démarches nécessaires pour avoir un cabinet d'infirmières sur Mervent (surface demandée 30 - 35 m<sup>2</sup>).

## **2 – VOTE DES SUBVENTIONS 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes :

Antenne secourisme St-Hilaire-des-Loges	100,00 €
Comité des Parents d'Elèves de Mervent	120,00 €
Société de Chasse de Mervent	120,00 €
Restos du Cœur	100,00 €
Nautisme Fontenay-Mervent	120,00 €
Gymnastique Volontaire Féminine « la Détente »	120,00 €
USAV club de Foot	650,00 €
La Cicadelle	100,00 €
AFN de Mervent	120,00 €
L'Espoir Merventais, club de pétanque	120,00 €
Association « Saho Vidua »	120,00 €
La Rando Merventaise	120,00 €
Les Murailles de Maireventi	120,00 €
Les Amis du Saint-Louis	120,00 €
Association des Musiciens Amateurs Vendée-Atlantique	120,00 €
Rallye Cor Merventais	120,00 €
Foussais-Payré Handball Club	100,00 €

Monsieur le Maire donne lecture du courrier remis par les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école « Maro Vidua » de Mervent dans lequel ils expliquent que l'école a reçu le 2<sup>ème</sup> prix de l'Education Citoyenne 2017 pour son projet Madagascar ainsi qu'un chèque de 100 €. Cependant, pour la soirée Malgache du 20 mai 2017 organisée par l'école et l'association « Saho Vidua », le coût de la location du matériel de sonorisation s'élève à environ 270 € et le chèque de 100 € ne couvre pas la totalité des frais. Il manque 170 €. Les élèves demandent une subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal décide de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 170 €. Monsieur Henri GORALCZYK informe le Conseil qu'un goûter sera offert aux enfants, le jeudi 30 mars 2017 à 16h00, afin de les récompenser du travail effectué et de leur implication dans le projet Madagascar ; les conseillers y sont conviés.

## **3 – VOIRIE**

Monsieur Damien SABOURAUD a négocié les tarifs du programme de voirie 2017 auprès des 2 entreprises qui avaient répondu à la consultation.

Rappel du montant du 1<sup>er</sup> devis :

- COLAS CENTRE-OUEST de Fontenay-le-Comte (85200) :  
✓ 39 127,70 € HT.
- RACAUD Travaux Publics du groupe MIGNE de Vernoux-en-Gâtine (79240) :  
✓ 33 599,16 € HT.

Après négociation, le montant du 2<sup>ème</sup> devis s'élève à :

- COLAS CENTRE-OUEST de Fontenay-le-Comte (85200) :  
✓ 37 953,87 € HT (rabais de 3% par rapport au 1<sup>er</sup> devis)  
Délai d'intervention : non précisé.
- RACAUD Travaux Publics du groupe MIGNE de Vernoux-en-Gâtine (79240) :  
✓ 32 963,05 € HT.

Délai d'intervention : dans les 15 jours en fonction de la météo.

Le conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise RACAUD du groupe MIGNE.

#### **4 – EXTENSION DU LOCAL COMMERCIAL DE LA SUPERETTE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Monsieur Jacky BELOUIN, gérant de la supérette sise 15, place du Héraut à MERVENT.

Celui-ci souhaite agrandir la surface de son magasin en occupant le local jouxtant le sien et qui accueillait jusque-là l'office de tourisme.

Le crédit-bail en cours devra faire l'objet d'un avenant pour intégrer l'augmentation de la surface et du loyer correspondant.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'extension du local de la supérette et à l'établissement d'un avenant au crédit-bail.

Lors des travaux entre le local qui était occupé par l'office de tourisme et la supérette, il a été constaté une fuite d'eau au niveau de la canalisation qui a engendré une humidité au niveau des plaques de placo. Le montant pour changer la base des plaques s'élève à 1200,00 €. Le montant des travaux sera pris en charge par Monsieur Jacky BELOUIN de la supérette.

En contrepartie, la commune prendra à sa charge la totalité du paiement de la facture concernant la fuite d'eau intervenue dans le local jouxtant les toilettes publiques. Aucune participation ne sera demandée à Monsieur Jacky BELOUIN.

#### **5 – PRESENTATION DU CONTRAT VENDEE TOURISME**

Le Département a décidé de créer les Contrats Vendée Territoires en mobilisant une enveloppe globale de 56M€ sur 4 ans afin de soutenir les projets intercommunaux et communaux. Les territoires pourront bénéficier en priorité d'aides à l'investissement pour des projets structurants de dimension intercommunale (maximum 70% de l'enveloppe). Le Département apportera également son soutien à la réalisation de projets communaux (entre 15% et 30% de l'enveloppe) et à des opérations en fonctionnement : manifestations d'envergure intercommunales, études stratégiques... (maximum 10% de l'enveloppe). Les grands axes du contrat sont : développement équilibré et durable du territoire, la solidarité et le développement des services à la personne, et l'amélioration du cadre de vie et du territoire.

#### **6 – POINT SUR LA COMMUNE NOUVELLE**

Une réunion a eu lieu le 14 mars 2017 avec les maires et les adjoints des communes de Foussais-Payré, Puy-de-Serre, Vouvant, Faymoreau et Mervent. La commune de Marillet s'est jointe à la réunion pour observation.

Les conseillers municipaux des 6 communes seront invités à participer à une réunion, le 18 mai 2017 à Mervent, à laquelle seront conviées des communes nouvelles déjà en place pour témoigner de leur expérience.

#### **7 – PERMIS D'AMENAGER ET ETUDE D'IMPACT CONCERNANT LE PROJET DE LOTISSEMENT DE LA SARL KRISTENSEN MERVENT : LE RAPPORT D'ENQUETE, LES CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'enquête, des conclusions et avis du commissaire enquêteur. Ce dernier a émis un avis favorable, sans réserve, au projet de lotissement KRISTENSEN sur la commune de Mervent. Ces documents sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

#### **8 – REGIE CANTINE SCOLAIRE : CAUTIONNEMENT**

Au vu du montant moyen des recettes encaissées mensuellement, le régisseur est tenu de constituer un cautionnement. Le cautionnement permet au régisseur de garantir les fonds qui lui sont confiés et dont il est personnellement et pécuniairement responsable. Le cautionnement est constitué par un dépôt en numéraire, de rentes sur l'Etat ou d'autres valeurs du Trésor. Il peut être remplacé par l'engagement d'une caution solidaire constituée par l'affiliation à une association de cautionnement mutuel agréée par le ministre chargé du budget.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place du cautionnement.

## **9 – PROGRAMME ECO-PASS 2017**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental a modifié son programme « Eco-PASS » en supprimant l'éligibilité aux opérations neuves et en ne conservant que les opérations d'acquisition suivies d'une amélioration énergétique.

Plusieurs conditions sont nécessaires :

- ◆ les bénéficiaires devront répondre aux plafonds de ressources du Prêt à Taux Zéro.
- ◆ l'acquisition-amélioration ne concernera que les logements construits avant le 1<sup>er</sup> janvier 1990 en vue de l'occuper à titre de résidence principale.
- ◆ les travaux d'amélioration énergétique devront atteindre un gain énergétique :
  - ✓ de 25% pour les logements acquis avec une étiquette inférieure ou égale à D.
  - ✓ de 40 % pour les logements acquis avec une étiquette E à « sans étiquette » (cas par exemple d'une grange).
  - ✓ les transformations d'usage permettant de transformer un bâti en logement sont éligibles.
- ◆ les travaux devront être réalisés par des professionnels.

Monsieur le Maire précise que l'Eco-PASS est une aide forfaitaire de 3 000 € attribuée par la commune à hauteur de 1 500 € et de 1 500 € par le Conseil Départemental de Vendée.

Le Conseil Municipal décide de mettre en oeuvre l'aide financière « Eco-PASS » pour l'année 2017.

## **10 – DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **◆ SyDEV**

Pour tenir compte, notamment, des impacts de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte (loi TECV) et de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), le comité syndical du SyDEV a, par délibération du 17 mars 2017, approuvé un nouveau projet de statuts.

Les principales modifications sont les suivantes :

- La modification de la liste des adhérents et du nombre et de la composition des comités territoriaux de l'énergie pour tenir compte des fusions de communautés de communes, des créations de communes nouvelles et de l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération.
- La modification de l'article 6-1 « compétence obligatoire : distribution d'électricité et de gaz » en application des modifications apportées à l'article L2224-31 du CGCT.
- L'ajout de nouvelles compétences facultatives relatives à la création de stations d'avitaillement de véhicules au gaz, à la production et à la distribution d'hydrogène et à toute autre source de carburant propre.
- L'ajout de deux articles relatifs aux activités complémentaires du SyDEV, notamment en matière de transition énergétique.
- La modification des règles de représentation des adhérents : le comité syndical serait représenté par des délégués désignés directement par les EPCI à fiscalité propre et par la commune de l'Ile d'Yeu (1 délégué titulaire par collectivité) et par des délégués désignés par les comités territoriaux de l'énergie représentant les délégués des communes.

La représentation des EPCI serait donc augmentée avec 19 délégués sur un total de 67 délégués.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le projet de statuts du SyDEV et donne son accord à l'adhésion de la Roche-sur-Yon Agglomération.

### **◆ PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)**

Le PLUi ne sera pas mis en place car plus de 7 communes s'y sont opposées.

### **◆ Travaux de sécurisation RD116**

Les travaux avancent normalement.

### **◆ Classification des cours d'eau**

La classification des cours d'eau a été réalisée. La carte sera transmise à la chambre d'agriculture ainsi qu'à la DDTM.

#### ◆ Pétanque : salle

L'association de Pétanque a organisé un loto dans la salle Jean-Louis RIPAUD, le 18 décembre 2016. Dans la soirée, les caisses avec la recette du loto ont été volées. L'association ayant déjà utilisé sa gratuité dans l'année, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis sur le fait de leur faire payer ou non la location. Vu la situation, le Conseil Municipal décide d'accorder la gratuité de la location de la salle à l'association de Pétanque.

#### ◆ Syndicat des Eaux

La loi NOTRE impose à Vendée Eau et aux Syndicats Intercommunaux d'Eau Potable de faire évoluer la gouvernance de l'eau. Vendée Eau serait un syndicat intercommunautaire dont le Comité Syndical serait composé des membres désignés par les 19 Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération. Il y aurait la création de conseils locaux de l'eau potable avec avis consultatif associant des élus de chaque commune sur des périmètres correspondant aux principaux bassins hydrographiques.

#### ◆ Ecole : séjour culturel

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel du séjour culturel des CE2-CM1-CM2 de l'école « MARO VIDUA » de Mervent au printemps théâtral à St-Jean-de-Monts en juin. Le montant total du séjour s'élève à 3 404,20 €. La prise en charge du voyage scolaire sera répartie équitablement entre la commune, le Comité de Parents d'Elèves et les familles concernées soit une participation de 1 134,73 € pour chacun.

#### ◆ Conseil d'école

Monsieur Henri GORALCZYK donne le compte-rendu du conseil d'école du 2 mars 2017 :

- les effectifs actuels : 71 élèves et les effectifs à prévoir après les vacances de printemps : 75 élèves.
- mise en place de nouveaux décroissements pour « décharger » la classe maternelle le matin.
- organisation du travail de Brigitte : elle assure les ateliers lecture avec les CP l'après-midi. Une demande a été faite pour maintenir cette présence 2 après-midis par semaine après les vacances de Pâques, Brigitte étant normalement à l'office de tourisme.
- la prévision d'effectifs pour l'année 2017-2018 : 67 élèves. Une réflexion est en cours sur une nouvelle répartition.
- bilan des TAP : 4 groupes au lieu de 3, 8 bénévoles en plus du personnel.
- équipement informatique : la classe mobile a été entièrement remise en état de marche.
- les travaux sollicités ont été effectués.

#### ◆ Les Loges

Monsieur le Maire a reçu une habitante des Loges qui lui a remis un courrier au nom des habitants des Loges. Ce courrier relate les problèmes rencontrés dans le village des Loges, à savoir : la vitesse, les pêcheurs, les détritiques...

Monsieur le Maire propose d'installer plusieurs panneaux :

- vitesse limitée à 30 km/h (rue du Moulin Besson et à l'entrée de l'ancienne carrière).
- voie sans issue (impasse du Moulin à Foulon).
- interdiction de déposer des détritiques.
- accès difficile à tous les véhicules (sous le panneau des Loges).

#### ◆ Compteur Linky

Monsieur le Maire a reçu un courrier d'un habitant de la commune qui souhaitait lui faire part de son inquiétude quant au remplacement des compteurs électriques dans les habitations par des compteurs communicants, effectué par la société ERDF/ENEDIS. Ce dernier demande entre autres l'organisation d'une réunion publique avec la population à ce sujet. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'organisation d'une réunion publique. Le Conseil Municipal, par 13 « Contre » et 1 Abstention, décide de ne pas organiser de réunion publique.

♦ **Informations diverses**

♦ Monsieur le Maire informe le Conseil que le 1<sup>er</sup> bataillon de l'ENSOA organisera un exercice en terrain libre du lundi 3 au mercredi 5 avril 2017 dans le massif forestier de Mervent-Vouvant et ses abords. A cette occasion, des manœuvres tactiques avec utilisation de munitions d'exercice (tirs à blanc) seront réalisées.

Un article paraîtra dans la presse afin d'en avertir la population.

♦ Monsieur Jackie Lardy informe le Conseil qu'un cross-canin est susceptible d'être organisé à Mervent en septembre 2018.

♦ Madame Stéphanie ROYER informe le Conseil que l'association "les Murailles de Maireventi" organisera une exposition dans le cadre des Journées des Métiers d'Art 2017, le dimanche 2 avril 2017.

♦ Monsieur Damien SABOURAUD informe le Conseil qu'une réunion de préparation du feu d'artifice a eu lieu sur place avec l'artificier et le sonorisateur. La sono sera positionnée sur l'eau. Le feu sera tiré côté chemin du Portail. Le thème sera sur le Maquis.

♦ **Réunions diverses**

- Mercredi 12 avril 2017 à 20h30 : commission bulletin.

- Mercredi 10 mai 2017 à 20h30 : réunion de préparation du feu d'artifice avec les associations.

La séance est levée à 23h45

**Prochaine réunion de conseil : vendredi 14 avril 2017.**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Joël BOBINEAU

Henri GORALCZYK

Evelyne TOUTAIN

Damien SABOURAUD

Jackie LARDY

Jacky BELOUIN

René-Louis COLAS

Fabienne SPENNATO

Denise AUGUIN

Stéphane BONNEAU

Claude PICARD

Sonia ALLETRU

Stéphanie ROYER

Marinette BOBINEAU